

## TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

PRIX DE VENTE HAI	HONORAIRES TTC (TVA 20%)	
	Immeubles, Maisons, Appartements, Terrains, Murs commerciaux, Stationnement...	Immobilier d'entreprise (Droit au bail, Pas de porte & Fonds de Commerce)
jusqu'à 29 999€	Forfait 3 000€	Forfait 3 000€
de 30 000€ à 59 999€	Forfait 4 500€	10%
de 60 000€ à 99 999€	Forfait 6 000€	
de 100 000€ à 119 999€	Forfait 7 000€	
de 120 000€ à 199 999€	6%	8%
de 200 000€ à 249 999€	5,5%	
de 250 000€ à 399 999€	5%	
de 400 000€ à 599 999€	4,5%	
de 600 000€ à 1 499 999€	4%	
à partir de 1 500 000€	3,5%	

Les honoraires sont à charge exclusive du vendeur sauf convention contraire prévue au mandat de vente.

Dans le cas des mandats de recherche, le barème reste identique et la charge des honoraires est supportée par l'acquéreur.

En cas de délégation de mandat entre professionnels de l'immobilier ou de VEFA, le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique.

Les montants obtenus par application des taux sont arrondis à l'euro supérieur.

En cas de baisse de prix en cours de validité du mandat de vente entraînant un changement de tranche, le nouveau montant des honoraires ne peut être supérieur au montant initial des honoraires.

Ex : PV initial 210.000€ = 11.550€ d'honoraires (210.000€ \* 5,5%),

PV revu 198.000€ = honoraires calculés 11.880€ (198.000€ \* 6%) = honoraires retenus 11.550€ (montant plafonné).

## AVIS DE VALEUR ÉCRIT

PRIX	HONORAIRES TTC (TVA 20%)
ALBI et autres communes de la C2A	180€
Communes du Tarn (hors C2A)	220€
Communes hors département du Tarn	Sur devis

*Prestation offerte si signature de mandat de vente immédiate.*